

COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL du 03 Novembre 2020

Présent(s): Françoise CLEMENT, Christiane DUTEIL, Sandrine FANNUCI, Marie-José VAUZELLE, Sabine VIGNAUD, Elodie DULAC, Renaud TESTEMALE, Roland VEAUX, Jean-Luc MICHEL, Gilles RABAUD, Patrick MAGON, Patrick ANDRIEUX, Lionel MAHERAULT,

Absent(s):Loïc LAFON, Jean-Charles DOBY

Procuration(s): Jean-Charles DOBY à Roland VEAUX

Secrétaire de réunion : Lionel MAHERAULT

ORDRE DU JOUR :

1. Place Uramel : géomètre et enquête publique

Monsieur le Maire fait un point sur les subventions et informe que le permis de construire est déposé. L'enquête publique sera réalisée par Monsieur DROUAUD.

Les membres du Conseil Municipal à l'unanimité autorisent Monsieur le Maire à effectuer les démarches nécessaires.

2. Bourg de Sers : honoraires

Monsieur le Maire présente l'étude du cabinet d'architecte GADY concernant l'aménagement du bourg y compris la liaison avec le futur quartier du RECLOS. Les membres du Conseil Municipal à l'unanimité autorisent Monsieur le Maire à régler les honoraires pour un montant de 10600€.

3. Vente et achat de parcelles

Monsieur le Maire informe le conseil sur les différents sujets à savoir :

- 1 Le souhait de Grand Angoulême d'acheter une partie de terrain où est situé le poste de relevage
- 2 La régularisation de l'indivision Commune/Neveu/Rocher
- 3 La proposition de vente de deux terrains à construire à proximité de l'école appartenant à Monsieur Gaston RAIMONET

Les membres du Conseil Municipal à l'unanimité autorisent Monsieur le Maire à effectuer les démarches nécessaires et à entreprendre les négociations d'achat avec Monsieur Gaston RAIMONET pour le terrain à proximité de l'école.

4. Vidéo surveillance

Monsieur le Maire présente le projet de vidéo surveillance pour protéger l'école, la chaufferie, la plaine de jeux, les commerces, la mairie et l'église. Monsieur le Maire nous informe d'une subvention possible de la préfecture à hauteur de 80%.

La demande de subvention est à déposer avant le 11 novembre.

Les membres du Conseil Municipal à l'unanimité autorisent Monsieur le Maire à effectuer les démarches nécessaires.

5. Fdac 2020

Monsieur le Maire expose la possibilité d'obtenir le fond départemental aux collectivités pour un montant de 5200€ à affecter aux travaux de la route de la Trappe.

Les membres du Conseil Municipal à l'unanimité autorisent Monsieur le Maire à effectuer les démarches nécessaires.

6. Groupement de commande Transport

Monsieur le Maire fait part de la possibilité d'adhérer au groupement de commandes de transport de Grand Angoulême pour la navette entre Sers et Vouzan .

Les membres du Conseil Municipal à l'unanimité autorisent Monsieur le Maire à effectuer les démarches nécessaires.

7. Demande exonération agriculture biologique

Monsieur le Maire expose la demande de Monsieur DOUILLARD concernant l'exonération de la taxe foncière au titre de son exploitation d'agriculture biologique.

Accord des membres du Conseil Municipal à l'unanimité.

8. Spectacle Roc de Sers

Monsieur le Maire présente le projet de spectacle au Roc de Sers en juillet 2021.

Une subvention sera sollicitée auprès des fonds européens (Leader)

Monsieur le maire propose une participation de la Commune à hauteur de 1000€ sous réserve de l'obtention de l'intégralité des subventions.

Accord des membres du Conseil Municipal à l'unanimité.

9. Décision modificative

Monsieur le Maire expose la nécessité de réaliser le transfert du chapitre 066 au profit du chapitre 014 pour un montant de 213€.

Accord des membres du Conseil Municipal à l'unanimité.

10. Achat lave linge

Monsieur le Maire informe que l'achat par le SIVOS du lave linge de l'école pour un montant de 600€, un remboursement auprès du SIVOS pour un montant de 300€ est sollicité.

Accord des membres du Conseil Municipal à l'unanimité .

11. Personnel

- Lionel Mahéroul présente le système de protection sociale complémentaire afin de donner mandat au centre gestion dans le cadre de sa consultation pour mettre en place des conventions de participation à compter du 01/01/2022 concernant le risque santé et le risque prévoyance.

Après échange, la participation de la Commune pour le risque santé serait de 15€ par agent, versée directement sur le bulletin de salaire.

D'autre part, la participation de la Commune pour le risque serait de 25€ par agent, versée directement sur le bulletin de salaire.

Accord des membres du Conseil Municipal à l'unanimité.

- Monsieur le Maire informe le conseil du recrutement de Madame Doriana BARRIERE pour un contrat en durée déterminée en remplacement de Benjamin MAUBRUN compte tenu l'arrêt de travail de ce dernier. En outre, Madame BARRIERE assurera un service pendant la pause méridienne.
- Afin d'accorder une prime de fin d'année aux personnels non titulaires, il convient de délibérer. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, se prononce favorable.

12. Information buvette

Monsieur le Maire rappelle les consignes à respecter notamment concernant la demande d'autorisation auprès de la préfecture

13. Application Panneau Pocket

Lionel Mahéroult présente l'application PANNEAUPOCKET et les fonctionnalités de cette application pour informer rapidement les concitoyens en cas de besoin.

Application gratuite pour les utilisateurs

Coût annuel de l'application : 130€ annuel

Accord des membres du Conseil Municipal à l'unanimité

14. Points divers

Exploitation des zones boisées de la Commune après accord de l'ONF.

Présentation du dossier Economie d'énergie partagée.

Recours au tribunal administratif de la commune concernant l'arrêté de catastrophe naturelle (Accord unanime)

Signature de l'acquisition du bar par l'EPF réalisée le 29/10/2020

Présentation d'un bilan sur l'école par Christiane DUTEIL et Lionel MAHERAULT notamment sur les mesures mises en place compte tenu du dernier protocole sanitaire.

